

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

| | | | | |
|---|--------------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé | Date | Heure | Numéro | Département(s) |
| | Annule et remplace | | | |

| | |
|--|--|
| Auteur(s) : Motion de la députation Verte | Lié à (facultatif) : ad |
| Titre : Pour un développement durable des transports publics | |
| <p>Contenu : Le Conseil d'Etat est prié de développer l'offre et réduire les prix des transports publics en percevant une taxe auprès des propriétaires de parkings (parkings collectifs ou places avec ou sans parcomètre) a raison de CHF 1.- par mouvement ou 30.-/ mois par place, sauf si elles font partie du logement principal de l'usager.</p> <p>Le Conseil d'État définit quels sont les propriétaires, les entreprises ou les commerces qui sont concernés selon leur taille, leur usage ou leur localisation.</p> <p>Développement (obligatoire) : Le Conseil d'État reconnaît dans ses fiches de coordination du plan directeur cantonal que la mobilité motorisée doit être maîtrisée et orientée vers des transports publics (TP) et vers la mobilité douce (MD). Par exemple, les objectifs de la fiche A_24 « Gérer le stationnement » sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du report modal vers les TP et la MD • Diminution du transport individuel motorisé (TIM) à l'intérieur des localités (pollution et santé publique) • Valorisation de l'image de la ville/village (patrimoine) • Augmentation de la tranquillité des quartiers d'habitation, amélioration des conditions de vie, diminution des pollutions, amélioration de la santé publique, amélioration de la sécurité <p>Un des moyens proposés dans cette fiche est la suppression de la gratuité des parkings des centres d'achats. Sans dire si le Conseil d'État souhaite taxer ceux-ci, il reconnaît toutefois que le simple fait de supprimer la gratuité est susceptible de réduire les déplacements en auto.</p> <p>Un vrai report modal vers les transports publics est déterminé par deux axes : la limitation de l'usage discrétionnaire des voitures et l'amélioration de l'offre et la réduction des prix des TP. Or, le Conseil d'État, dans son plan de législature, renonce clairement à financer toute amélioration par manque de moyen financier. Le Grand Conseil lui demande donc de préparer les bases légales pour répondre à ces deux principes.</p> <p>Et il y a urgence : dans notre canton, la mobilité motorisée individuelle ne cesse d'augmenter alors qu'elle est source de nuisances, grande consommatrice de ressources non renouvelables et importante productrice de gaz à effet de serre. Ainsi, le trafic journalier est en hausse régulière, tout comme le nombre d'automobiles pour 1000 habitants qui augmente linéairement de 2.6 unités par année ces 6 dernières années. En même temps, selon TransN, le nombre de kilomètres parcourus en transport public diminue depuis trois ans. (rapport 2017)</p> <p>Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre, déjà largement en dessous de ce qui est vital pour la planète, ne pourront pas être tenu dans le canton concernant la mobilité. Il est un devoir de nos autorités de prendre les choses en main.</p> <p>Si le canton ne souhaite pas remettre en cause les besoins élémentaires de mobilité de sa population, il doit l'orienter autant que possible vers des solutions plus durables.</p> | |
| Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : | |

Champs en couleur = à remplir obligatoirement avant l'envoi

| | | |
|--|---|---|
| Auteur ou premier signataire : Laurent Debrot | | |
| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
| Patrick Herrmann | Doris Angst | Sera Pantillon |
| Fabien Fivaz | Veronika Pantillon | Richard Gigon |
| Jean-Jacques Aubert | Daniel Sigg | Naomi Humbert |
| Xavier Challandes | Céline Vara | Johanna Lott Fischer |

| | | |
|-------------------|--------------------|--------------------------|
| Clarence Chollet | Gabrielle Würgler | Brigitte Neuhaus |
| Laurent Debrot | Sera Pantillon | Daniel Sigg |
| Fabien Fivaz | Veronika Pantillon | Céline Vara |
| Gabrielle Würgler | Sébastien Frochaux | Christine Ammann Tschopp |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Champs en couleur = à remplir obligatoirement avant l'envoi

Envoi du fichier rempli au Secrétariat général du Grand Conseil : Secretariat.GC@ne.ch

Formulaire_depot-Motion_v3.1 libéré le 31.10.2017